

**Aux 62 Municipalités
concernées par la zone
d'attractivité de l'Hôpital
de Montceau.**

Objet : relance de l'action

Montceau, le 8 Novembre 2018

Madame, Monsieur le Maire,

Après avoir opposé une fin de non recevoir à toutes nos demandes, le directeur de l'ARS a été contraint par la loi, de répondre à notre avocat. Vous trouverez en pièce jointe sa lettre du 8 octobre dernier. Elle est édifiante à bien des égards. D'abord parce qu'il se défausse en rejetant la responsabilité de la fermeture de la chirurgie sur la direction de notre hôpital. Ensuite parce qu'il termine en affirmant qu'il n'a pris aucune mesure de suspension ou d'interdiction à l'encontre de l'activité chirurgicale !

L'importance de cette affirmation ne vous aura pas échappé. Car elle autorise plus que jamais à reprendre la lutte pour le retour de la chirurgie ambulatoire à notre hôpital. Mais cette opportunité ne pourra se concrétiser sans l'implication de toutes les forces vives et tout particulièrement celle des élu(e)s. Sans volonté politique rien ne sera possible.

La mobilisation nationale s'organise. À l'initiative du Maire de Vierzon 26 représentants élu(e)s ou membres de comités de soutien issus de 13 territoires se sont regroupés à la mairie de Vierzon pour définir les modalités d'action en faveur de l'hôpital public. Elles sont décrites dans leur communiqué de presse ci-joint. Vingt deux territoires n'ayant pu être représentés ont apporté leur soutien.

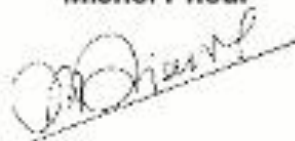
Le Codef se joint à cette initiative et organisera le 1er décembre prochain un grand débat public avec la participation de Christophe Prudhomme vice-président de l'Association des Médecins Urgentistes de France et membre du Haut Conseil pour l'Avenir de l'Assurance Maladie (HCAAM).

Madame, Monsieur le Maire, le Codef vous demande solennellement de réserver cette date sur vos agendas et de participer, avec vos écharpes, à ce rassemblement populaire se déroulera salle Raymond Devos – rue Camille Desmoulins à Saint-Vallier à 15 heures.

Votre soutien pour la défense de l'hôpital public sera déterminant. Nous comptons absolument sur vous.

Veillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments citoyens et dévoués.

**Le Président
du Codef
Michel Prieur**



**PS : Vous pouvez nous faire part de votre présence par un simple Mail à :
webmaster@lecodef.org**